

## **Appel à candidature pour un agent de développement des activités escalade pour la province Nord**

Employeur : Le club VERTIKALEDONIE, association loi 1901

Intitulé du poste : Agent de développement des activités escalade pour la province Nord

Lieu de travail : Koumac, Nouvelle-Calédonie

Niveau de rémunération : à définir, en fonction de l'expérience du candidat.

Date prévisionnelle de prise de poste : 01<sup>er</sup> septembre 2019

**Date limite de candidature : 01<sup>er</sup> juin 2019**

### **Finalité du poste**

Dans le cadre du plan de développement de l'escalade en province Nord, l'agent de développement aura pour objectifs principaux :

- la mise en œuvre du projet associatif et du plan d'action défini par le comité directeur de l'association Vertikalédonie.
- l'ancrage du club dans son environnement en contribuant à sa structuration et au développement d'une offre de services de qualité au bénéfice de ses adhérents.
- la mise en place, la gestion et le suivi des actions de développement et de promotion de l'escalade en province Nord, et notamment le développement de structures de pratique (SAE, SNE)

### **Missions**

#### *Missions principales :*

Les missions principales de l'agent de développement correspondent à la mise en œuvre du plan de développement de l'escalade en province Nord (cf. annexe 1).

Sous l'autorité du bureau de l'association, l'agent de développement devra notamment :

- Assurer le développement de l'activité escalade en proposant à un public le plus large et diversifié possible des séances ou des stages d'escalade. Le public scolaire et périscolaire sera particulièrement ciblé par ces activités.
- Assurer l'entretien et l'équipement des sites naturels d'escalade de la province Nord (environ 185 voies) dans le respect des normes FFME.
- Organiser et animer des formations fédérales ;
- Coordonner l'organisation des événements de l'association ;
- Accompagner et conseiller les dirigeants associatifs dans leur démarches auprès des partenaires publics visant à développer la pratique de l'escalade en province Nord;
- Favoriser l'engagement des bénévoles associatifs en les conseillant et les formant.
- Gérer le contrôle et le suivi des Equipements de protection individuels.



Affiliation n°988006

BP 543 – 98850 KOUMAC  
Nouvelle-Calédonie  
[contact@vertikaledonie.com](mailto:contact@vertikaledonie.com)  
[www.vertikaledonie.com](http://www.vertikaledonie.com)  
Association n° W9N3000846  
Ridet : 802330.001  
Code APE : 926C



#### *Missions secondaires :*

- Accompagner le bureau dans le suivi administratif et financier de la structure ;
- Encadrer les éventuels prochains salariés de l'association ;

#### **Compétences requises**

- Forte autonomie en matière d'organisation et de planification.
- Capacité à gérer un projet d'un point de vue administratif et financier.
- Très bonne aptitude à encadrer des séances escalades en milieu naturel auprès d'un public varié, et notamment auprès des scolaires.
- Capacité à s'adresser à des interlocuteurs variés, y compris des élus et des agents de l'administration publique.
- Sens de l'écoute et de la négociation.
- Bon relationnel

#### **Titre, diplôme, expérience ou connaissances souhaitées**

- Un diplôme de BE Alpinisme ou DE Escalade en milieux naturels est souhaité.
- Cependant, les candidatures faisant état d'un diplôme de DE Escalade Sportive, d'un BEES 2 Escalade ou d'un DEJEPS mention escalade en milieux naturels seront également prises en compte.
- Compétences en droit, gestion ;

#### **Conditions générales d'exercice**

Durée du travail : plein temps avec forte disponibilité, y compris le week-end.

CDD avec évolution possible en CDI

#### **Financement du poste**

L'attention du candidat est attirée sur le fait que le financement du poste reposera pour moitié sur les recettes générées par les prestations qui seront proposées par l'agent de développement.

Pour plus de renseignements sur le club VERTIKALEDONIE : [www.vertikaledonie.com](http://www.vertikaledonie.com)

**Pour répondre à cette offre :** les candidatures (CV, lettre de motivation, copie des diplômes) devront être transmises par mail à l'adresse suivante : [contact@vertikaledonie.com](mailto:contact@vertikaledonie.com)

Les candidatures pourront également être transmises par voie postale à l'adresse suivante :  
BP 543 98850 KOUMAC Nouvelle-Calédonie

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'association à l'adresse suivante : [contact@vertikaledonie.com](mailto:contact@vertikaledonie.com)

## Annexe 1 : plan de développement de l'escalade en province Nord

### A. Axe 1 - Proposer l'activité au plus grand nombre

#### 1. Monde scolaire, UNSS :

En milieu scolaire, l'encadrement est réglementairement assuré par un professionnel diplômé.

Ce professionnel aurait notamment pour mission la formation des profs d'EPS afin qu'ils puissent, de manière autonome, proposer des cycles d'apprentissage de l'escalade.

#### 2. Développer le maillage des clubs sur l'ensemble de la province :

Afin d'implanter l'activité en Province Nord, ce professionnel aurait à charge de trouver, former et accompagner des personnes dans des démarches menant à la création de clubs et de sites de pratique.

### B. Axe 2 - Mise en place des formations fédérales pour appuyer le développement des clubs

Ces formations, soutenues par le Comité Régional (CR FFME NC), permettront aux personnes impliquées de se perfectionner dans leurs pratiques, d'acquérir les outils nécessaires pour encadrer et enseigner les activités de la FFME au sein de leur club.

Ce plan de formation est basé sur le système fédéral des passeports (validation d'acquis technique) et sur les diplômes fédéraux (cf. annexe 2).

Ce plan de formation se planifierait suivant le modèle ci-après :

Formation de niveau 1 : initiation et perfectionnement à destination de tous les licenciés de la PN, jusqu'au passeport bleu.

Formation de niveau 2 et 3 : Mise en place, en partenariat avec le CR FFME NC, d'un planning de formations diplômantes à destination des cadres bénévoles des clubs (initiateur, moniteur, instructeur, ouvrier, entraîneur, équipeur, ...)

La mise en place de ce plan de formation ne saurait se passer d'un agent de développement et référent provincial pour les activités de l'escalade œuvrant dans ce sens.

### C. Axe 3 - Performances sportives et compétitions

L'escalade moderne est devenue une activité sportive à part entière. Elle se pratique sur deux supports.

#### 1. Performance sportive sur les SNE :

L'escalade sur site naturel représente une partie très importante de l'activité. Depuis plusieurs années les matériaux et le savoir faire en terme d'équipement et de sécurité des falaises ont permis l'émergence d'un niveau de grimpe poussé au maximum.

Cette facette de l'escalade nous emmène dans une dimension de haut niveau où les limites tant sur le plan sportif que technique sont sans cesse repoussées créant ainsi une compétition comparative qui n'a pas besoin de juges ou de classement officiel pour exister.

Par exemple au plus haut niveau mondial les grimpeurs les plus connus et les plus médiatisés sont des « performers en SNE ».

## 2. Compétitions officielles sur SAE :

En parallèle, l'escalade connaît une pratique compétitive officielle comparable aux autres disciplines sportives. Cette pratique s'appuie sur des circuits de compétition (coupe , championnat) jusqu'au niveau mondial.

L'escalade est donc également présente dans le sport de haut niveau avec ses entraînements, ses équipes nationales et ses règles du jeu. Pour répondre à cette pratique compétitive, le support SAE est indispensable.

Afin d'atteindre ces objectifs de performance, en s'appuyant sur ces deux supports, il faudrait créer des groupes d'entraînement en club, UNSS et sections sportives. La finalité de cette démarche serait la création d'une équipe d'escalade de la Province Nord pouvant rivaliser avec les grimpeurs de la Province Sud et intégrer l'équipe d'escalade de Nouvelle-Calédonie.

Une fois de plus, l'intervention d'un professionnel dans ce domaine est indispensable.

Pour cette pratique la complémentarité des supports SAE et SNE est primordiale.

## D. Axe 4 - Développer des supports de pratique

L'activité escalade se pratique donc sur deux supports complémentaires : SAE et SNE

### 1. Les SNE

- Gestion et entretien des sites existants, à savoir: effectuer un contrôle régulier des équipements, faire vivre le site en ouvrant de nouveaux itinéraires et en le rendant plus attractif et convivial, respecter les chartes du développement durable...
- Informer et communiquer sur les sites de pratiques
- Mise à jour du topo, communiquer sur le développement des sites avec les différents médias à notre disposition (presse écrite, télévision, site internet, etc.)
- Organiser un plan d'équipement

La Province Nord ayant un fort potentiel de sites naturels d'escalade (potentiel international susceptible de générer un développement touristique), il serait opportun de mettre en place un plan d'équipement ou sont représentés les différents acteurs : pratiquant, mouvement sportif (fédérations et club), propriétaires (privé, coutumier ou public), acteurs touristiques ainsi que les autres pratiquants de ces sites naturels.

L'équipement sera orienté sur le développement du bloc, des sites sportifs, de voies équipées de plusieurs longueurs, dans le respect de tous les usagers.

Ce développement ne peut avoir lieu sans l'appui d'un professionnel.

### 2. Les SAE

Ce support de pratique est l'outil indispensable pour permettre au plus grand nombre de pratiquer l'activité escalade et de développer le perfectionnement et la compétition.

Koumac étant le noyau dur de l'escalade en Province Nord, il serait judicieux que cette commune dispose d'une SAE type bloc. Ce type de structure, en association aux sites naturels déjà présents à Koumac, est l'outil indispensable au perfectionnement et à l'entraînement vers la performance en SNE et compétitions (cf. annexe 3 : présentation des SAE).

Koné ayant un fort développement démographique serait le lieu approprié à la création d'une SAE type corde de dimension régionale.

Le bassin de population y est suffisamment important pour permettre, à l'instar de Nouméa, un fonctionnement à 100% de ce type d'infrastructure. Ce type de SAE est l'outil idéal pour développer à grande échelle et de façon pérenne l'activité escalade. Elle permet en effet de toucher facilement tout type de public sans oublier le monde scolaire, de construire dans la durée une continuité dans l'apprentissage de l'activité, de l'initiation jusqu'à une pratique au plus haut niveau.

Pour arriver à la création et la mise en place de SAE ainsi que la gestion de ces structures, il est impératif de disposer du soutien du Comité Régional et de l'implication professionnelle d'un agent de développement et référent provincial pour les activités de l'escalade en Province Nord.

## **E. Axe 5 - Organiser des évènements de type compétitions et pérenniser les actions de rassemblement déjà existantes**

### **1. Mise en place d'un planning de compétitions locales et à l'échelle du territoire**

Un circuit de bloc

Un championnat du Nord

Une étape de la coupe de NC

Un circuit de compétition scolaire en partenariat avec les professeurs d'EPS

### **2. Evènements de loisir**

- Pérenniser le Roc'N Roches Festival (cf. annexe 4) et les Journées Découverte Escalade (JDE)

- Mise en place d'évènements ponctuels, comme par exemple : rassemblement UNSS, contest de bloc, etc.